Annonces officielles

Sur bretagne-marchespublics.com, retrouvez les marchés publics et privés et les autres annonces sur regions-annonceslegales.com
Contact tél. 02 98 33 74 44 - E-mail: annonceslegales@viamedia-publicite.com.
Conformément à l'arrèté ministériel du 07/12/2020, le prix de la ligne de référence des annonces judiciaires et légales (art. 2) est fixé pour l'année 2021 au tarif de base de 4,07 el HT pour les départements du Finistère, des Côtes-d'Armor ou du Morbihan (soit un prix du millimètre de 1,78 el HT). Par dérogation, le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales et de sociétés civiles est déterminé de manière forfaitaire, selon les modalités fixées à l'annexe VIII dudit arrêté. Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales sur les sociétés et fonds de commerce publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actu-legales.fr.

LEGALES ET JUDICIAIRES

Enquêtes publiques

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BLAVET BELLEVUE OCÉAN

COMMUNE DE KERVIGNAC

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Permis d'aménager :

extension du carrefour industriel du Porzo soumis à étude d'impact

Par arrêté en date du 19 octobre 2021, Mme la Présidente de la Communauté de communes Blavet Bellevue Océan (CCBBO) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur les demandes de permis d'aménager pour l'extension du carrefour industriel du Porzo (secteurs est et ouest) enregistrées sous les numéros PA5609421N0003 et PA5609421N0003, présentées par la Communauté de communes Blavet Bellevue Océan, sur des terrains d'une superficie totale de 14,8 ha, situés au carrefour industriel du Porzo en Kervignac, pour la création de 13 lots. L'enquête publique se déroulera du lundi 15 novembre 2021 (9 h) au vendredi 17 décembre 2021 (17 h) inclus, soit pendant 33 jours consécutifs. Le tribunal administratif de Rennes a désigné Mme Anne-Marie Carlier, directrice d'un site industriel à la retraite, en qualité de commissaire enquêteur. Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuilliets non mobiles, cotés et paraphés par la commissaire enquêteur, seront déposés, du lundi 15 novembre 2021 au vendredi 17 décembre 2021, à la mairie de Kervignac, esplanade de la Mairie, 56700 Kervignac. Ils sont consultables pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture : les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à la mairie de Kervignac, esplanade de la Mairie, 56700 Kervignac, en précisant la mention "enquête publique relative aux permis d'aménager - Extension du carrefour industriel du Porzo', ou par courriel à :

enquête-publique@kervignac.com

Le dossier sera consultable aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Kervignac (www.kervignac.bth).

La commissaire enquêteur recevra : lundi 15 novembre 2021, de 9 h à 12 h ; lundi 29 novembre 2021, de 9 h à 12 h ; vendredi 17 décembre 2021, de 9 h à 12 h ; vendredi 17 décembre 2021, de 9 h à 12 h ; vendredi 17 décembre 202

Vie des sociétés - Avis de constitution

Cabinet MILIN, avocat au barreau de Vannes, spécialiste en droit des sociétés 62, rue Victor-Basch, 56000 VANNES, tél. 02 97 46 80 20 - avocat@cabinetmilin.f.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, suivant acte sous seing privé en date à Vannes du 7 octobre 2021, pour une durée de 99 années, d'une SARL immatriculée au RCS de Lorient, dénommée **CAMPING DE LOPERHET**, au capital de 2 000 €, ayant pour objet : l'exploitation de tous terrains de camping, alimentation générale, plats cuisinés, snack, restaurant, débit de boissons. La location d'hébergement avec prestations para-hôtelières. Le siège social est fixé à Loperhet, 56340 Plouharnel. Les gérants sont M. et Mme Marc Perennes, demeurant ensemble à Plouharnel (56340), 9, lotissement Tal Er Velin. Pour avis, la gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SAS RAR AUTO du 24 octobre 2021, au capital de 1 000 €. Siège social : 2, rue Gustave-Eiffel, à Hennebont (56700). Objet : garage, réparations et vente de véhicules d'occasion. Durée : 50 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et chambre de métiers. Présidente : Mme Sandie Dias, demeurant Montigny, à Caudan (56850), nommée pour une durée indéterminée.

SCP Christian HADDAD, David RAULT, Anna DUFFO-LE STRAT, Claire DUGOR notaires associés à AURAY (56400), 3 bis, rue Louis-Billet et 12, place Joffre

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par M° Christian Haddad, notaire associé de la société civile professionnelle "Christian Haddad - David Rault - Anna Duffo-Le Strat - Claire Dugor", dont le siège est à Auray (56400), 3 bis, rue Louis-Billet, titulaire d'offices notariaux à Auray (55400), 3 bis, rue Louis-Billet, et 12, place Joffre soussigné, le 26 octobre 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques sivantes. Dénomination : SCI SIMARFI. Forme : société civile immobilière. Siège social : Pluneret (56400), 22, route de Tréguevir. Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits immobiliers en question. Durée de la société : 99 années. Capital social : 100 €. Montant des apports en numéraire : 100 €. Cession des parts et agrément : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Gérart : M. Anthony Caro, demeurant à Pluneret (56400), 22, route de Tréguevir. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lorient. Pour avis, M. Christian HADDAD.



RENDEZ-VOUS SUR letelegramme.fr



VENTES AUX ENCHÈRES IMMOBILIÈRES

VENTES JUDICIAIRES IMMOBILIÈRES

CESSIONS DOMANIALES VIC COMMINATIV